

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 195

Artikel: Professeur de Grève
Autor: Constançon, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285554>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

se disent commissaires de France pour cette partie-ci. On avait, au matin, invité tout le monde à s'y trouver, même ceux des villages. Cette prédication a commencé le matin, on l'a continuée l'après midi. On a proféré toutes les abominations. Ils n'ont parlé que contre les prêtres, la religion. Ils traitent de superstition tous les mystères et les cérémonies de la religion. Un homme qui est honnête, qui veut observer la religion est un fanatique. Ils voudraient faire perdre tout souvenir de l'existence de Dieu. Ils changent tout, ils ont fait des catéchismes, de nouveaux commandements de Dieu, un nouveau calendrier. Ils ne mettent plus que trente jours au mois et pas plus de trois semaines. On dit qu'il n'y aura plus de dimanche. On prend toutes les cloches, on en laisse qu'une par paroisse. Je me suis trouvé à Rebeuvelier, lorsqu'on est allé pour prendre la leur. Tous les hommes s'étaient cachés dans les bois, disant qu'ils ne voulaient pas donner leur cloche, que si les Français y avaient du droit, ils n'avaient qu'à la prendre eux-mêmes, que pour eux, ils ne voulaient pas s'aider à la descendre. Il y en avait encore un ou deux derrière une maison qui se sauvaient, une partie des volontaires qui étaient allés depuis Vicques à ce sujet, se sont mis à courir après eux et ont fait feu sur ceux qu'ils ont vu qui se sauvaient. Voilà encore un décret de la Convention !

Jamais les biens de la campagne n'ont été tant dévastés que cette année, les haies brisées eufin un pillage complet de raves, de pommes de terre, choux etc... et ça par les volontaires, jusqu'aux brebis, poules etc.. Voilà les cloches enlevées et volées !

Il y a maintenant encore un peu de foin et de graine qu'il faut encore mener à Strasbourg. On ne voulait plus payer la dîme, non, mais ils obligent tout laboureur, à donner deux penals de grains par journal. On a obligé tous ceux qui avaient des rentes ou autres revenus à payer en graine, tout de suite battre à la grange et d'en livrer les grains à l'aménage de Delémont. On en a vendu toutes les semaines une partie pour un prix très modique qui était 6 $\frac{1}{2}$ 10. de France, le boisseau pour le froment. Mais il n'a pas duré longtemps, on a été obligé de le mélanger. Sur deux sacs de froment, on en mettait un peu de seigle ou de mauvaise avoine. Celui-là on le payait 3 $\frac{1}{2}$ 50 de France et en assignats (*), on en trouve tant qu'on veut pour un louis d'or le cent. Les assignats ne sont qu'au quart, encore on aime toujours mieux de l'argent ; chez les marchands, chez les cabare-

(*) Ce n'est qu'en mai 1795 que l'ordre vint de ne plus compter les assignats que pour leur valeur courante.

La planche des assignats fut détruite le 19 février 1796, après avoir produit pour 45 milliards 540 millions. Il en restait alors en circulation pour 24 milliards ne représentant plus que 800 millions, qu'on échangea contre des mandats, autre papier-monnaie.

refus d'Alba, le vicomte Lucien de Romeure s'était lui-même retiré.

Le temps avait repris sa sérénité ; plus un trouble dans la nature ne restait de l'orage de la veille. Le soleil venait de se lever sur les montagnes et en faisait étinceler les cimes.

Le Gave apaisé murmurait doucement. Elles voulaient faire une dernière promenade très loin, le long de ses bords. Alba avait passé son bras sous celui de Marie-Alice ; elle lui disait ses projets :

— Puisque, tout enfant, j'ai eu le malheur de perdre ma mère ; puisque je suis absolument maîtresse de la fortune de cette chère mère, que j'ai si peu connue, je suis résolue à faire deux parts de cet héritage. En souvenir de notre cher Yvan, que j'ai tant aimé, je veux

tiers, le vin coûte le pot 5, 6 livres ; ce qu'on paye 6 livres en assignats, on le paye 30 sols en argent, ou 15 sols valeurs d'ici. Le vin ordinaire vendu ici se vend 100 et 110 livres, la tine en assignats, ou un louis et 5 gros écus en argent. Mais quand on veut faire deux prix, il faut le faire deux à deux. S'il y avait des volontaires, ils nous feraient mettre à l'amende, parce qu'il est défendu de faire deux prix.

(A suivre.)

Professeur de GRÈVE

Patrie, Devoir, Liberté.

I

UNE GROSSE NOUVELLE.

Louis. — Eh ! Pierre, tu sais la nouvelle ? Dès demain, augmentation de 50 centimes par jour !

Pierre. — Comment, que dis-tu ? 50 centimes par jour. 3 francs par semaine, 150 francs par an ! Ça fait un rude bout du loyer, et hier justement ma femme se plaignait ! En voilà une joie ! Quelle riche idée a eue le patron !

Louis. — Ah bien ! tu es naïf si tu crois que les patrons ont de ces idées-là.

Pierre. — Alors, ces 50 centimes d'augmentation ? Qui est-ce qui les donne ?

Louis. — Le patron, parbleu. Seulement, ce n'est pas lui qui en a eu l'idée. Au contraire, il fera une drôle de tête demain, quand les délégués que nous nommerons ce soir, lui diront tout doucement, tout poliment : « Cher Monsieur, c'est 50 centimes qu'il nous faut ? »

Pierre. — Comment, vous n'avez encore rien demandé et tu me parles de tout ça comme d'une affaire réglée, conclue ! Et vous croyez que tout doucement, tout poliment, le patron vous dira : « Mes chers amis, la bonne idée que vous avez eue là ! Je n'y pensais pas vraiment, mais je suis trop heureux de vous accorder ce petit plaisir. » Ah ça, vous êtes donc fous ! Il refusera.

Louis. — Oui, il refusera, c'est bien sûr ; mais nous lui dirons tout tranquillement : « Si demain matin, cette petite affaire n'est pas réglée, nous décrétions la grève générale. » Tu vois le coup du théâtre. Le patron se croit bien solide sur son coffre-fort, et c'est nous qui le tenons. Sans nous, il ne peut rien faire ; sans nous, plus de travail, plus la moindre petite affaire à conclure ; cela, le patron le sait bien ; il n'est pas une bête et connaît ses intérêts. Il fera la grève.

fonder une salle de concerts. On y jouera de la musique sacrée pour y faire connaître les compositeurs chrétiens. A chaque concert, et ils seront gratuits, car c'est là le don que je veux faire : une voix, que je choisirai la plus belle, sera entendre les cantiques d'Yvan.

Et, déjà, par la pensée, elle se sentait emportée par le ciel de l'harmonie. Toute la foule, conviée à l'audition, demeurait silencieuse, subissant l'enchanteur de ces cantiques d'Yvan, de ces cantiques consolateurs, donnant la paix à l'âme et lui parlant de l'immortel espoir.

Marie-Alice écoutait attendrie ce projet d'Alba ; elle ne pouvait que l'approuver.

(La suite prochainement)

mace, il tergiversera deux ou trois jours, pour la bonne façon, et puis dira : « oui. »

Pierre. — Ce que tu me dis là me paraît assez juste. Evidemment nous sommes maîtres de la situation.

Louis. — L'affaire est infaillible ! Alors tu es des nôtres.

Pierre. — J'en suis !

Louis. — Vive la grève !

II

LE COMMENCEMENT DE LA GRÈVE.

Le lendemain, Pierre qui faisait partie de la délégation des ouvriers, annonce à son ami Louis le résultat négatif de leur démarche.

Louis. — Eh bien ! il a refusé ?

Pierre. — Il a refusé.

Louis. — Alors c'est la grève ; il fallait s'y attendre !

Pierre. — Eh bien ! non, je crois que c'est inutile !

Louis. — Tu crois que le patron cédera sans ça ?

Pierre. — Je crois au contraire que toutes les grèves du monde ne le feront pas céder.

Louis. — Je voudrais bien voir.

Pierre. — Non, le patron ne peut pas céder ; il ne le doit pas, aussi bien dans notre intérêt que dans le sien.

Louis. — En voilà une idée biscornue. Il ne peut pas, qu'est-ce que 50 centimes pour un homme comme lui qui gagne des mille et des cents ?

Pierre. — Il s'agit bien de 50 centimes ! Nous sommes 1000 ouvriers à l'usine, 50 centimes pour chacun de nous font 500 francs pour le patron, 500 francs par jour, 3,000 par semaine, soit 150,000 par an ; même pour un millionnaire cela fait une somme. Le patron nous a expliqué ça tout tranquillement, puis il a ajouté que la nouvelle loi d'assurance lui imposait environ 20,000 francs de charges supplémentaires, sans compter la hausse énorme des charbons et des métaux, et que, le voulut-il, il ne pouvait nous accorder aucune augmentation maintenant. Inutile donc de se mettre en grève.

Louis. — Tout ce qu'a dit le patron est peut-être vrai, mais qu'importe ! il n'a qu'à vendre plus cher. Il se rattrapera sur le dos des clients !

Pierre. — C'est ce que nous lui avons dit. Mais il nous a expliqué que pour les travaux en cours d'exécution il était lié par des contrats avec ses clients ; que, d'autre part, il a dans le pays et à l'étranger des concurrents terribles, tout prêts à lui enlever sa clientèle. S'il hausse ses prix, les clients s'adresseront ailleurs. S'il garde ses clients, il sera obligé de travailler à perte. Ce sera la ruine de son industrie et la misère pour nous, le chômage forcé. Ainsi, tu le vois, inutile de faire grève, nous n'obtiendrons rien.

Louis. — Comment, tu en es là ! Je ne te croyais pourtant ni lâche, ni bête. Dès que le patron a parlé tu t'inclines. La grève lui déplaît, il a voulu nous effrayer : ma foi, il a bien réussi pour toi. Ainsi, tu crois tout ce que le patron a bien voulu vous dire. As-tu vu ses livres ? Non ; du reste, il te les aurait montrés, tu n'y aurais vu que du feu. Il avait beau jeu de vous mettre dedans. Heureusement que tous les camarades ne sont pas de ton acabit. Ça y est. Vive la grève !

Pierre. — Fais grève, si tu veux ; moi, je n'en suis plus. J'ai quatre enfants et une

femme, pas d'économies et je ne veux pas faire de dettes.

LOUIS. — Mais tu n'en feras pas. Le comité de la grève a des fonds, nos amis ont le bras long, nous aurons des subventions de l'Etat, les camarades nous aideront, tu verras ce que c'est que la solidarité ouvrière.

PIERRE. — Un *tu le tiens* vaut mieux que deux *tu l'auras* ! Mon avis est que vous allez faire une bêtise, j'aime mieux rester au travail que de courir le risque de chômer quelques semaines. Faites ce que vous voudrez ; moi, je n'en suis pas !

LOUIS. — Pauvre ami, tu seras bien obligé de marcher. Demain nous rentrons tous à l'usine, comme si de rien n'était. Le patron se frotte les mains, il jubile, croit nous avoir fait peur, et, crac ! patatas ! au coup de neuf heures, plus personne, tout le monde quitte l'ouvrage.

PIERRE. — Eh bien, pas moi ; je veux travailler, et je travaillerai.

LOUIS. — Et si nous ne voulons pas ? La grève votée, malheur aux trahis et aux lâcheurs : leur affaire est réglée.

PIERRE. — Eh bien ! voilà qui est raide ! Vous voulez chômer, je dois chômer ; vous voulez faire une bêtise, je dois la faire aussi. Vous irez tous vous jeter à l'eau que je devrais m'y jeter avec vous !

LOUIS. — C'est pas la peine de rouler de gros yeux et de montrer le poing. Nous sommes les plus forts et tu le verras à tes dépens. Vive la grève !

PIERRE. — Vive la liberté !

LOUIS. — Oh la liberté ! c'est du luxe !

III

TROIS SEMAINES PLUS TARD.

PIERRE. — Eh bien, Louis, quoi de neuf ? Vous tenez toujours ?

LOUIS. — Non, c'est fini, demain nous reprenons tous le travail.

PIERRE. — A la bonne heure ! M'est avis que vous auriez mieux fait de commencer par là. Voilà trois semaines perdues.

LOUIS. — Oh ! si ce n'était que ça, mais j'ai des dettes partout, chez le boulanger, chez l'épicier, chez le mastroquet ! ma femme est furieuse. Ah si je t'avais écouté, tu avais raison. Nous nous sommes laissé mener par le bout du nez comme un tas d'imbéciles que nous étions. Vois-tu, si nous avions été seuls, la grève n'aurait pas duré trois jours, mais il y avait là ces députés, ces socialistes venus soi-disant pour nous aider, nous encourager et qui ont tout gâté.

PIERRE. — Mais oui, il me semble qu'en commençant tout allait bien, vous étiez tranquilles.

LOUIS. — Ça ne faisait pas leur affaire, à ces gaillards là. S'en en avoir l'air, ils nous excitaient contre le patron, contre les camarades qui travaillaient encore. Il fallait voir comme ils étaient contents le soir où l'on a commencé par casser les vitres de l'usine. « Ça chauffe, camarades, ça chauffe, courage ! » Et ils attisaient le feu, ils ne parlaient plus de grève, de travail, d'augmentation, c'était toujours de révolution, de guerre aux riches, de socialisme, de politique. Et puis on a commencé à taper sur les camarades qui allaient à l'atelier. « C'est des trahis », disaient-ils.

PIERRE. — J'en sais quelque chose, j'ai failli être assommé un matin, et sans une patrouille de cavalerie qui passait, j'aurais passé un mauvais quart d'heure.

LOUIS. — Ma foi ! quand la police, la gendarmerie, la troupe s'en sont mêlées et que les tambours ont roulé pour les sommations, ça n'a plus été si drôle. « Ça chauffait trop pour ces messieurs. Ils se sont mis à éteindre le feu, à parler de calme. La larme à l'œil, ils ont parlé d'arrangements avec le patron, de conciliation.

PIERRE. — Parbleu, il avaient obtenu ce qu'ils voulaient. Du bruit, de l'agitation, les affaires compromises ou arrêtées, le travail en souffrance, de la misère un peu partout. Ils auront beau jeu maintenant pour péroter, pour dire que la société est pourrie, que l'ouvrier est écrasé par la force, pour déblatérer contre l'armée qui les tient en respect. Va, ils sont rudement contents, c'est leur métier de mettre sens dessus dessous.

LOUIS. — Enfin c'est fini et on ne m'y reprendra plus à faire la grève. J'en ai assez d'une fois.

PIERRE. — Ecoute, mon vieux : je vais bien t'étonner, mais je crois que la grève a du bon quelquefois.... quand elle réussit.

LOUIS. — Farceur, va ! Mais c'est là le diable : réussir.

PIERRE. — Sérieusement, la grève peut avoir du bon ; seulement, avant de faire grève, il faudrait :

1^e Avoir dans sa poche un bon carnet de caisse d'épargne, de façon à pouvoir dire au patron : J'ai là de quoi vivre cinq ou six mois en rentier ;

2^e S'informer auprès des gens compétents si ce que l'on demande est juste et raisonnable ;

3^e Mettre à la porte tous les brouillons qui veulent fourrer de la politique là où elle n'a rien à faire et qui spéculent sur le désordre ;

4^e Respecter la liberté du travail en particulier et toutes les libertés en général, et enfin

5^e Se métier du mastroquet et de l'alcool. Avec ma recette, il n'y aura plus que de bonnes grèves, des grèves utiles, des grèves courtes, dont personne ne souffrira.

LOUIS. — Tu as raison, fais-toi professeur de grève.

PIERRE. — Oh ! je n'aurais guère d'élèves, car, vois-tu, les foules ne courront pas après les bons conseils et ont trop peur du simple bon sens.

Maurice CONSTANCON.

CAUSERIE

La Bienveillance.

Qualité assez rare, exquise, qui est l'apanage des natures supérieures. Elle ne saurait appartenir à un être vulgaire, elle exclut la bassesse, la malice, elle implique l'autorité. Elle se différencie de la bonté en ce qu'elle ne vient pas du même courant intime, mais est un de ses adjoints.

Dans toutes les castes sociales elle peut s'exercer, quoique ce soit plutôt une vertu des classes élevées, mais l'élévation est relative. Le Roi — dans les pays où il y en a — peut-être bienveillant envers son entourage et le maître ramoneur peut l'être pour ses petits acolytes. Il faut d'abord avoir le sentiment de sa valeur personnelle pour être bienveillant, car il y a de la fierté dans l'acte, le sens de supériorité s'exerce le premier, parle, consent, excuse, accorde.

La bienveillance n'est pas synonyme de charité, une nuance saisissante existe entre ces vertus de même couleur : la bienveillance est une pensée et la charité est une action. L'une s'exerce en paroles et en gestes ; l'autre en dons.

La bienveillance est une qualité féminine — remarquez en passant que presque toutes les qualités empruntent le genre féminin. — Chez les hommes, elle confine à la galanterie — mais galanterie de bon aloi, cette galanterie qui se perd tuée par le féminisme — qu'il s'agisse d'offrir sa place en tramway à une femme obligée à se tenir debout sur la plate-forme, ou qu'il s'agisse d'effleurer de sa moustache les doigts d'une mondaine, le galant homme se reconnaît à son aisance, à la simplicité de son allure.

Or, puisque les petits exemples *vrais* vous plaisent, je puis bien citer ici un fait insignifiant, mais concordant, arrivé à l'Exposition au restaurant Chinois qui était le point d'arrivée du Transsibérien. Il pleuvait à flots — c'était novembre — l'aspect des pauvres palais blancs était lamentable et, du haut de ce restaurant, derrière les carreaux colorés de la véranda, on apercevait le Champ de Mars en grisaille. Une vitre brisée derrière notre table, l'unique qui fut libre, envoyait un coulis glacé dans le cou. Les tables voisines étaient retournées. L'une fut vite occupée : deux gros hommes, larges, tapageurs, au verbe haut s'y installèrent et l'un d'eux lorgnait notre uniforme, s'écria : « — Veine ! sans ma précaution, nous avions cette mauvaise place. » De l'autre côté de nous s'asseyaient deux autres messieurs. Calmes, sans bruit, commandant vite, à demi-voix, leur menu, ils virent notre ennuï. L'un se leva tout de suite : « — Mesdames, dit-il, veuillez me faire le plaisir de changer de table avec moi. »

Nous hésitions, et des courtoisies exprimées, il résulta que nous dûmes céder, non sans avoir reconnu notre galant voisin. C'était le prince Henri d'O.... le distingué explorateur.

La galanterie, la bienveillance naissent de l'éducation, du milieu où se développera l'enfance, elles ne sont pas le fait de l'instruction, mais de l'exemple, de l'habitude, de l'entourage. Elles se transmettent par atavisme, elles s'acquièrent aussi : seulement, dans leur exercice, se reconnaît l'effort, le manque d'usage, la non-simplicité quand elles sont simulées.

Il semble que sourire dise : « Voyez quelle faveur je vous fais. » Au lieu de : « Je ne pourrais agir autrement. »

RENÉE D'ANJOU.

Ca et là

Un train en flammes.

Une terrible catastrophe s'est produite en Roumanie : un express venant de Bucarest, qui est arrivé à deux heures du matin à Palota, en repartit quelques minutes après pour Turn-Severin. Entre ces deux villes, existe une rampe très prononcée qu'il descendit à une vitesse de 15 milles à l'heure. Sur la même ligne, un train seulement chargé de fûts de pétrole suivait l'ex-